Achères Aujourd'hui

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION LOCAL

ACHÈRES PREND SES QUARTIERS D'ÉTÉ

RETROUVEZ
TOUT LE PROGRAMME
DANS LE DOSSIER P. 15 → 18

ZOOM | ACTUALITÉS | OXYGÈNE | TRIBUNES | CONSEIL MUNICIPAL | BLOC-NOTES |
ÉTAT CIVIL/VIE PRATIQUE | COMMERCE | ARTISANAT | RENCONTRE | MÉMOIRE |

JUIN 2015 | N°62

SOMMAIRE

03 ÉDITO

04 ZOOM

06 ACTUALITÉS

20 OXYGÈNE

27 TRIBUNES POLITIQUES

28 BLOC-NOTES

30 ÉTAT CIVIL VIE PRATIQUE

31 MÉMOIRE

ZOOM : Achères rejoint les collectivités qui investissent dans les réseaux de bornes publiques de recharge pour véhicules électriques. *(p.4/5)*

OXYGÈNE : Pierre-Henri Bovis, adjoint au maire chargé des sports, entouré des joueurs du PSG venus à une séance de dédicaces et des responsables du CSA. *(p.22)*

VIE MUNICIPALE : Lors de sa dernière séance du 20 mai 2015, suite à la démission de Jean-Philippe Barbier, conseiller municipal appartenant à la liste "Unis pour Achères", le Conseil municipal a pris acte de l'installation de Delphine Dumont, suivante immédiate sur cette même liste.

Magazine d'information locale de la Ville d'Achères
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Marc Honoré
RÉDACTION : Marc Delbos, Barthélemy Dioh, Olivier Pernot
PHOTOS : Marc Delbos, Marylou Nhari, Romain Tirot
RÉALISATION : Nathalie Hiblot, Marylou Nhari
IMPRESSION : L'Artésienne
TIRAGE : 10500 exemplaires sur du papier 100 % recyclé

Achères

INFOS +
mairie-acheres78.fr
www.facebook.com/Acheresofficiel
@MairieAcheres

VIE MUNICIPALE

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT (SUR RENDEZ-VOUS AU 01 39 79 64 05)

→ **Marc Honoré, maire**

→ **Élodie Sornay, 1ère adjointe** : Jeunesse, Politique de la ville, Prévention, Sécurité. Conseillère départementale.

→ **François Dazelle, adjoint** : Finances.

→ **Annie Debray-Gyrard, adjointe** : Solidarité, Logement, Aîné(e)s.

→ **Jean-Paul Demarez, adjoint :** Scolaire, Enfance, petite Enfance.

→ **Suzanne Jaunet, adjointe** : Urbanisme, Environnement, Aménagement urbain, Cadre de vie. Vice-présidente de la PAC, Conseillère régionale.

→ **Daniel Giraud, adjoint** : Travaux, Voirie, DSP (délégation de services publics), Transports, Commission d'appel d'offres.

→ **Véronique Forensi, adjointe** : Culture, Jumelages.

→ **Pierre-Henri Bovis, adjoint** : Sports.

→ **Gharib Naji, adjoint** : Développement économique, Emploi.

→ **Jean-François Demarez, conseiller municipal,** délégué à l'Administration générale et au Personnel.

→ **Éric Suret, conseiller municipal,** délégué aux Associations et aux Animations.

PORT D'ACHÈRES : UNE CHANCE POUR LE FUTUR DE NOTRE VILLE

Être maire c'est gérer le quotidien mais c'est aussi préparer l'avenir de sa commune et donner des perspectives à ses habitants.

Le futur de notre Ville passe par l'implantation du Port Seine-Métropole Ouest (PSMO) dans la plaine d'Achères sur près de 100 ha.

C'est pourquoi j'ai défendu, avec mon équipe, cette arrivée tout en faisant valoir nos attentes : création d'une filière complète du BTP afin qu'Achères devienne une référence dans ce domaine (recherche, formation, production et transformation) ; intégration du futur port à la Ville ; un cadre de vie et des espaces verts à valoriser (plaine de jeux, parc urbain) ; un aménagement des berges de la Seine permettant de relier Poissy à Conflans-Sainte-Honorine, etc.

Après plusieurs mois de débats et de concertation, notamment à Achères, Conflans-Sainte-Honorine, Andrésy et Saint-Germain-en-Laye, Ports de Paris a décidé le 6 mai dernier "*de poursuivre le projet PSMO et de lancer les études et procédures en vue de la déclaration d'utilité publique et de l'obtention des autorisations pour la réalisation des travaux* ". Pour Achères et les Achérois, je m'en félicite !

L'implantation de PSMO sera réalisée entre la Seine, la voie ferrée et la RD 30, avec un début des travaux espéré pour fin 2018 et une livraison des premières structures portuaires à l'horizon 2020.

Cet équipement deviendra un véritable levier de croissance durable pour notre territoire mais aussi pour l'ensemble de la future intercommunalité du territoire Seine Aval allant de Mantes-la-Jolie à Conflans-Sainte-Honorine.

Ce port BTP participera pleinement à l'élan économique du Grand Paris. Il devrait créer 140 emplois directs pendant les travaux et de 500 à 1000 emplois directs à terme. Je serai très attentif au fait qu'un grand nombre d'Achérois en bénéficient.

Favorable à ce projet, Achères sera un acteur et un partenaire loyal mais aussi exigeant. Je saurai défendre les intérêts de notre Ville et des Achérois.

Marc Honoré,
Maire d'Achères,
Vice-président de la Communauté d'Agglomération
Poissy, Achères, Conflans-Sainte-Honorine

Le maire, en compagnie d'Alexis Rouque, directeur général de HAROPA-Ports de Paris et son staff, à l'issue de la conférence de presse tenue à Achères le 13 mai dernier.

Borne électrique installée devant la bibliothèque.

DÉPLACEMENTS

DEUX BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES À ACHÈRES

Partie prenante du réseau public de charge électrique baptisé « ElectriCité Seine Aval », Achères dispose désormais de deux bornes de recharge dont l'installation est en cours de finalisation au parking de la bibliothèque, place de la Jamais Contente, et dans le quartier de la gare d'Achères-Ville, avenue F.-Truffaut.

Dans le droit fil du Livre Vert qui fixe, sur le plan national, des objectifs de 2 millions de véhicules électriques ou hybrides rechargeables en circulation en 2020, et suite au Grenelle de l'environnement qui permet aux collectivités d'intervenir dans le domaine de la recharge pour se substituer au manque d'initiatives privées, l'EPAMSA (Etablissement public d'Aménagement de Seine Aval), la CAMY (Communauté d'Agglomération de Mantes-en-Yvelines) et 21 autres collectivités viennent d'investir dans un réseau de 65 bornes publiques.

Ce déploiement a également été rendu possible grâce à un partenariat entre l'EPAMSA, ERDF et le Syndicat d'énergie des Yvelines et avec l'aide financière de l'ADEME (50%) et de la région Île-de-France (40%). Toutefois, les coûts de raccordement et les abonnements au réseau électrique restent à la charge des collectivités.

Un enjeu de taille

L'enjeu est de taille car, considérées comme très chères il y a quelques années, les voitures électriques deviennent progressivement abordables, notamment grâce aux aides de l'État et aux efforts de certains constructeurs. De plus, elles sont un formidable atout contre la pollution. Dans ce contexte, avoir accès à des bornes de recharge gratuites devient aussi un argument considérable pour ceux qui hésitent à franchir le pas.

Achères s'inscrit dans cette dynamique en déployant deux bornes. Notre ville offre ainsi aux automobilistes concernés plus d'autonomie avec moins de crainte pour la panne sèche non seulement sur le plan local mais sur l'ensemble du territoire de Seine Aval.

Borne installée dans le quartier de la gare d'Achères-Ville, avenue F.-Truffaut.

La recharge, mode d'emploi

Recharge gratuite et bornes accessibles à tous les automobilistes circulant sur le territoire de Seine Aval (habitants ou non).
Se munir d'un **badge** "ElectriCité Seine Aval" disponible dans les collectivités ; celui-ci permet l'identification des véhicules membres du réseau et facilite l'application de la gratuité du stationnement : pour les Achérois, se rendre à l'accueil de la mairie avec les pièces justificatives (formulaire de demande de badge rempli, copie de la carte nationale d'identité, copie du certificat d'immatriculation du véhicule électrique ou preuve d'achat pour un vélo électrique) ou aller sur le site internet electricite-seineaval.fr.
Avec le badge, on ne pourra pas se brancher pour l'instant sur d'autres réseaux (en dehors d'ElectriCité Seine Aval) type Autolib ou le réseau de la ville de Paris mais la connexion entre réseaux devrait être possible à l'avenir.
En cas de perte du badge, l'usager devra faire une déclaration à la collectivité l'ayant délivré dans les 24h. Le badge sera alors désactivé.

› **Deux modes de recharges possibles :** en normal (3KW) ou en accéléré (22 KW), pour un temps de charge compris entre 1 h 30 et 8 h en sachant que les deux bornes installées à Achères disposent de deux prises dédiées à chacun de ces types de recharge.

Les objectifs du Livre Vert

- 2 millions de véhicules électriques ou hybrides rechargeables en circulation d'ici 2020 sur le plan national.

EN BREF

COMMERÇANTS

DES ROSES POUR LES MAMANS

Samedi 30 mai, veille de la fête des mères, les commerçants du marché ont célébré les mamans en offrant une rose à chacune de leurs clientes. Une animation qui a clôturé la fête internationale des marchés à laquelle les étals achérois ont pris part.

Animée du même esprit, l'association des commerçants et entrepreneurs d'Achères a offert 1000 roses pour la fête des mères.

Une animation rendue possible grâce à la participation active des commerçants adhérents : Rêve de Thaïlande, Achères Optic, Boucherie de la poste, Manu Coiffure, La Médina, Alimentation générale, Michel Danielle Coiffure, Maison de la presse, L'origan, Atout Crin, Vesuvio, Librairie Neverland, Claire St Alban, BB Studio, Divina Pizza, pharmacie centrale, Au coin du bonheur, Société Générale et Franprix.

RÉUNIONS PUBLIQUES

INFORMATION ET ÉCHANGES SUR LE THÈME DE LA SÉCURITÉ

L'amélioration de la sécurité des biens et des personnes est une des ambitions de la municipalité. Dans cette optique, quatre réunions sur ce thème ont eu lieu sur la commune d'Achères.

Après une introduction faite par Marc Honoré, maire de la Ville, Elodie Sornay, 1ère adjointe au maire chargée notamment de la sécurité et conseillère départementale des Yvelines, a présenté les trois axes forts de la politique locale de sécurité : la création de la Police municipale, la réactivation du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (instance de concertation partenariale) et les actions de prévention et sensibilisation (prévention routière dans les écoles, conférences pour les aînés, campagne de sensibilisation sur les incivilités…).
Étaient également présents lors de ces soirées Aymeric Saududray, commissaire, chef d'agglomération du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine, qui a présenté la restructuration de la Police nationale sur la circonscription et abordé l'évolution de la délinquance locale, Bruno Crapart, responsable de mission tranquillité / prévention chez DOMNIS, principal bailleur de la Ville qui a répondu aux problématiques soulevées sur son patrimoine, et Patrick Pichenet, responsable du service de la Police municipale d'Achères qui a exposé l'organisation de la future Police municipale.
Près d'une centaine de personnes ont assisté à ces réunions reposant aussi sur l'échange avec les habitants. Après la projection d'un film présentant le rôle de la Police municipale et ses missions, et l'explication de ce que sera la future Police municipale d'Achères, les intervenants ont répondu aux nombreuses questions de l'assistance. Plusieurs thèmes ont pu alors être développés :
- le stationnement abusif, les zones bleues, le stationnement anarchique en centre-ville, les mises en fourrières ;
- la circulation particulièrement la vitesse en ville, le comportement des deux roues ;
- les incivilités des automobilistes mais aussi dans les halls d'immeubles et aux abords de ceux-ci ;
- les personnes en état d'ébriété et les nuisances sonores ;
- les stupéfiants ;
- la salubrité, spécifiquement les déjections canines et les dépôts d'immondices ;
- les opérations tranquillité absence et les cambriolages.

LIBÉRATION

LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Vendredi 8 mai, la municipalité et les associations d'anciens combattants ont célébré le 70ème anniversaire de la Victoire de 1945. En rappelant le lourd tribut de ce conflit mondial, Marc Honoré a rendu hommage à tous les résistants et particulièrement aux 24 Achérois morts pour la France et aux 3 déportés. Le maire a également évoqué le climat de l'époque et les bombardements sur la gare de triage. «*Plus que jamais, cette commémoration permet de réaffirmer notre attachement aux valeurs de la République*», a-t-il conclu. Un devoir de mémoire à transmettre aux jeunes pour que cela ne se reproduise plus.

ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

MÉMOIRE, TRANSMISSION ET VIGILANCE

Dimanche 10 mai, la Ville et les associations antillo-guyano-réunionnaises ont commémoré l'abolition de l'esclavage et de la traite négrière autour de la stèle du square Toussaint Louverture.
Après y avoir participé avec le "code noir", la France a reconnu l'esclavage et la traite négrière comme crime contre l'Humanité le 21 mai 2001. En 2006, elle sera le seul État à décréter la date du 10 mai comme Journée nationale de commémoration. Le maire a brossé l'historique de cet ignoble commerce, aboli en 1848, avant de relever les formes contemporaines de l'esclavage (travail clandestin et d'enfants, trafic d'êtres humains, enfants soldats). Il a conclu par les trois mots qui donnent leur sens à cette cérémonie : Mémoire, Transmission et Vigilance.

CCAS

CONTRE LES VOLS PAR RUSE

Mercredi 22 mai, au Sax, près de 200 aînés achérois ont assisté à la réunion de sensibilisation et d'information portant sur les vols à la fausse qualité ou par ruse. Une rencontre initiée par la municipalité en présence des services de police et de l'association UFC-Que choisir.

Même si la ville n'est pas « *un grand foyer de délinquance* », comme l'a indiqué Joël Bachelet, commandant du commissariat de Conflans-Ste-Honorine, il ne faut pas négliger les astuces et stratagèmes des faussaires. Sans pour autant céder à la paranoïa. C'est le sens du message qu'ont voulu faire passer élus, responsables de la police nationale et représentants associatifs aux aînés achérois. Une partie de la population la plus exposée aux vols, arnaques et escroqueries à domicile. L'auditoire a écouté avec attention le major Fabienne Boulard, spécialisée dans la prévention de ce type de délits, qui a décrit les trucs employés par les malfaiteurs avant de donner les recommandations pour éviter tout problème.

EN BREF

CIRCULATION DOUCE

LE GROUPE VÉLO AU TRAVAIL

Aujourd'hui les mentalités évoluent et de plus en plus de personnes souhaitent pouvoir utiliser davantage le vélo en ville pour faire des courses, emmener les enfants à l'école ou se rendre à la gare pour prendre le RER.
Une vingtaine d'Achérois ont répondu à l'invitation de la Ville pour constituer le groupe vélo. Animé par Patrick Ternant, conseiller municipal, il devra faire des propositions concrètes, pragmatiques et surtout faciles à mettre en œuvre afin d'améliorer la place du vélo en ville et réduire les conflits vélo-piéton et vélo-voiture. Ces idées devront aussi s'adapter aux contraintes financières de la Ville.
Afin de savoir si des zones doivent être aménagées ou changées, quelques membres du groupe on fait un "diagnostic vélo" en sillonnant la ville. Il a ainsi été convenu de modifier la signalisation de police du giratoire Maurice-Thorez, le renforcement du marquage au sol pour les vélos venant de l'avenue Jean-Moulin vers l'avenue de Conflans, et constater que la cohabitation entre vélos et piétons sur la piste cyclable avenue de Conflans (normalement les piétons devraient se mettre sur l'autre trottoir) était possible.

PETITE ENFANCE

INAUGURATION DE LA MICRO-CRÈCHE "CÂLINS DOUDOU" :

Ouverte depuis la fin de l'année dernière, la micro-crèche "Câlins Doudou", située dans le quartier du Chêne-Feuillu, a été inaugurée le 11 mai dernier en présence du maire.

Sandrine Olive, gérante de ce multi-accueils, et toute son équipe ont reçu Marc Honoré, le maire de la commune, accompagné de plusieurs élus achérois, dans les locaux de cette nouvelle garde d'enfants installée au 21 place du 14-Juillet.
Quatrième micro-crèche "Câlins Doudou" après celles de Maisons-Laffitte (2) et Saint-Germain-en-Laye (1), la structure d'Achères accueille 10 jeunes enfants (de 4 mois à 4 ans) encadrés par 3 professionnelles à temps plein et 1 apprentie (3j/semaine).
Cet établissements privé multi-accueils se compose d'une salle d'éveil, d'une salle de vie, d'une cuisine, d'une salle de bain et de 2 dortoirs. « *Les repas sont préparés sur place tous les jours*, explique Cyndi Llorca, éducatrice et référente technique. *Nous sommes très attentifs sur la fraîcheur des produits.* »
La micro-crèche est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 19h.

Infos + 06 16 98 36 18 (gérante) / creche-calinsdoudou@yahoo.fr / www.creche-calinsdoudou.com

Philippe Gaudon, directeur régional de la Croix-Rouge, Marc Honoré, maire d'Achères, Sandrine Olive, gérante de la micro-crèche "Câlins Doudou".

FOYER LOGEMENT GEORGES-POMPIDOU

UN LIEU DE VIE POUR LES AÎNÉS

Le foyer logement Georges-Pompidou situé en centre-ville, est une structure municipale, gérée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), proposant de l'hébergement mais également de nombreuses activités pour les retraités de la Ville parmi lesquelles la restauration et les animations.

Ouvert tous les midis, le restaurant propose un choix de menus*, dans une ambiance conviviale. Périodiquement sont organisés, barbecue, repas à thème, semaine du miel, semaine du goût… Le prix du repas est de 7,22€. Si une difficulté est éprouvée pour effectuer le trajet entre le domicile et le foyer logement, un service de transport avec le minibus du CCAS peut être mis en place.
Le foyer logement propose des animations*, conjointement avec les associations "Loisirs d'Automne" et "Vermeil Service". Ainsi, des occupations aussi diverses que la chorale, les jeux de société (scrabble, tarot, manille, belote, rami), le loto, des activités (initiation informatique, aquarelle, atelier mémoire, points comptés), des sorties à la journée ou demi-journée sont proposées. Certaines animations et activités sont gratuites, d'autres nécessitent une participation.
Le foyer logement organise aussi ponctuellement des projets solidaires autour du tricot et du crochet.
**Les menus et le planning des animations sont consultables sur le site de la ville, rubrique "résidence personnes âgées", et sont également à l'affichage au foyer logement.*

Contact : le lundi et le jeudi de 14h à 16h, aux permanences des associations "Loisirs d'Automne" et "Vermeil Service", sur place.
Infos + 01 39 11 35 50
foyer-pompidou@mairie-acheres78.fr

En mai 2014, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale a lancé un appel à projets avec pour thème "Sur un air d'Opéra", le but étant de faire découvrir l'opéra aux jeunes. Le Club Franquin a été retenu pour sa proposition "Opérap, du rap à l'opéra", l'idée étant, comme l'indique l'intitulé, d'amener progressivement les jeunes à découvrir l'opéra…

CLUB FRANQUIN

OPÉRAP : DU RAP À L'OPÉRA

Le projet s'est déroulé de juin 2014 à janvier 2015 en plusieurs étapes avec, tout d'abord, l'initiation et la découverte de l'opéra : les jeunes ont assisté à une représentation en plein air, aux Invalides, de Don Giovanni, un opéra de Mozart mis en scène par Patrick Poivre d'Arvor et Manon Savary. Les coulisses de l'Opéra Bastille leur ont ensuite été dévoilées. Enfin, ils ont pris part à une visite guidée du musée du Louvre autour d'une exposition sur le thème des relations hommes/femmes. Puis est venu le moment de la création de leur projet "Opérap" avec différents ateliers : écriture du scénario, enregistrement studio au Sax, tournage des séquences vidéo en extérieur et à Boris-Vian. Les jeunes ont réalisé un court métrage sur le thème des relations filles/garçons et "rapé" un poème de Victor Hugo «*Je respire où tu palpites*» sur un air d'opéra remixé. Leur film a été projeté au cinéma le Pandora le jeudi 21 mai en présence des jeunes, de leurs parents, du maire, de l'élue à la Jeunesse, du service Jeunesse et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale représentée par Griska Redjala.
Le film, rythmé, inspiré, spontané, qui retrace les différentes phases du projet, a remporté un vif succès auprès des spectateurs présents qui tous ont salué le travail des jeunes Achérois.

CITOYENNETÉ

HOMMAGE AU SOLDAT INCONNU

Mardi 19 mai, plusieurs élèves de CM² de Poissy et d'Achères, dont une classe de l'école Frédéric -Joliot-Curie accompagnée par Jean-Paul Demarez, adjoint au maire chargé du Scolaire et de l'Enfance, ont pris part à une cérémonie placée sous le double signe du devoir de mémoire et de la citoyenneté. Une initiative du Comité de la Légion d'Honneur de Poissy qui a permis aux écoliers de défiler sur les Champs-Elysées, bloqués pour l'occasion, et de déposer des gerbes de fleurs au pied de l'Arc de Triomphe avant de raviver la flamme du Soldat inconnu.

EN BREF

COMMERCES/ENTREPRISES

UNE INTERLOCUTRICE PRIVILÉGIÉE

Marie-Angélique Thiebaut est joignable au 01 39 79 64 73 ou au 07 60 51 39 05. mthiebaut@mairie-acheres78.fr

Arrivée à Achères le 5 mai 2015 en tant que chargée de relations entreprises et commerces, Marie-Angélique Thiebaut a pour missions de recréer du lien entre la mairie et les professionnels (commerces, artisans, entreprises, marché forain), mobiliser et fédérer l'ensemble des acteurs économiques et partenaires publics afin de redynamiser le commerce local.
Elle devient ainsi le "guichet unique des entrepreneurs" en accompagnant les porteurs de projet et en aidant les associations de commerçants et d'artisans et d'entrepreneurs.

EMPLOI

ACHÈRES SUR LA VOIE DE L'EMPLOI

Comme nous l'avons déjà indiqué, les élus achérois et particulièrement le maire ont souhaité un rapprochement avec la SNCF sur les questions de l'emploi.

Le cadre de ce rapprochement a été discuté et validé en novembre 2014 en mairie entre élus et responsables de la branche infra qui gère les métiers de la maintenance et des travaux. Il consiste en un partenariat local et à long terme entre la SNCF et le SAREF sur des opérations ciblées permettant aux achérois d'être candidats aux nombreux postes proposées. La première opération a consisté à recueillir des CV et lettres de motivation pour des postes d'opérateurs (signalisation et alimentation électriques, caténaires et signalisation mécanique). Une information collective était prévue le 24 mars pour une présentation de ces métiers et des mini-entretiens devaient être menés dans la foulée pour valider les candidatures correspondantes aux profils.
Afin d'étoffer l'offre à davantage de personnes, il a été décidé entre SNCF et Mairie de proposer un autre métier (opérateur de la voie ferrée) dont les pré-requis vont de sans diplôme à BEP, CAP, BAC et de décaler l'information collective.
Celle-ci a eu lieu le jeudi 7 mai à Boris-Vian. Sur les 34 candidatures préalablement collectées par le SAREF, 30 ont eu la validation de la SNCF. 25 personnes se sont bien manifestées et suite à la présentation des métiers, l'équipe de la SNCF a mené 23 mini-entretiens et validé 17 candidatures.
Ces 17 personnes doivent ensuite réussir d'autres épreuves au siège de l'entreprise, tels que tests psychotechniques et entretiens sur la sécurité, avant la signature d'un contrat. Nous espérons qu'ils soient nombreux.

INITIATIVE SEINE YVELINES

AU SERVICE DES CRÉATEURS D'ENTREPRISE

Afin d'offrir le maximum d'atouts aux créateurs ou repreneurs d'entreprises, la municipalité a renforcé son partenariat avec la plateforme Initiative Seine Yvelines.

« *L'objectif est de créer une cohérence avec la BGE Yvelines* », explique Gharib Naji, adjoint au maire chargé du développement économique et de l'emploi. La BGE 78 monte les dossiers et veille à l'accompagnement (voir journal du mois dernier) tandis que Initiative Seine 78 propose un financement, notamment avec les prêts d'honneur dont a bénéficié Damien Requejo, qui a créé son auto-école à Achères en octobre 2014. « *La municipalité m'a soutenu dans mon projet et, devant le refus des banques, j'ai trouvé cette aide financière, sans intérêt ni garantie personnelle, qui m'a permis de me lancer* », indique-t-il.

Damien Requejo en compagnie de Gharib Naji devant son auto-école située 1, allée François-Truffaut (à côté du Centre culturel).

PENTECÔTE

SORTIE DOMINICALE EN FAMILLE

Comme chaque année, une foule nombreuse a envahi les rues du centre-ville et la place du marché à l'occasion de la fête de la Pentecôte dimanche 24 mai. Vide-grenier, spectacles, manèges... et le soleil : la fête a eu de quoi satisfaire petits et grands !
Dès 13 heures, Marc Honoré a présenté la Rosière 2015, Alisson Zani, 19 ans, qui succède à Marie Chargy. Bachelière, la jeune achéroise prépare un BTS en économie sociale et familiale. Ex-membre de l'association Stay2Cool, elle s'apprête à effectuer son service civique en accompagnant les juniors associations et les structures jeunesse. Grande sportive, Allison pratique le fitness, la boxe anglaise et l'aéroboxe.

Les groupes musicaux et de danse ont ensuite pris possession de la scène : Jazzific et Moonflowers (CRC), Milou Leiz (Sax), et les ateliers danse du Bateau Vivre, tandis que la dynamique et colorée fanfare "Les Jacksons" a déambulé parmi les allées du vide-grenier.

RALLYE SPORTS NATURE

UNE 1ÈRE ÉDITION ENCOURAGEANTE

Dimanche 31 mai, malgré le temps maussade, les adeptes de défis sportifs originaux ont répondu à l'invitation du service municipal des sports qui organisait le premier rallye sports nature.

Ce raid inédit, composé de trois épreuves distinctes, a rassemblé 23 équipes : 18 ont participé au VTT, 23 à la course d'orientation et 16 à l'atelier *bike & run*, vélo + course à pied (biathlon).
Ce premier rallye a été très apprécié par l'ensemble des personnes présentes sur l'événement (coureurs et encadrants) : tous ont aimé son côté familial et festif. La course d'orientation a séduit jeunes et adultes avec la recherche d'indices compliquée par la présence de leurres sur le parcours. De plus, le tracé passait par des endroits "cachés" de la commune, en toute sécurité et en respectant la nature. Petit plus du biathlon : une initiation au tri sélectif menée par le service tri et déchets de la ville. Enfin, le Cloca VTT a invité les participants à essayer le *fatbike*, un VTT à (très) grosses roues qui permet de circuler dans la neige, le sable ou la boue grâce à ses larges pneus.

RAPPEL

21 JUIN

NUIT DES ARTS

5ème édition, à partir de 14h, sur la place du Marché.
Plus d'une trentaine d'artistes peintres, photographes, sculpteurs, créateurs de bijoux, illustrateurs, éditeurs sont attendus.

TROC LITTÉRAIRE

Le principe : pas d'achat, pas de vente, pas d'argent. Le troc, c'est un échange, mais un échange dans tous les sens du terme.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Parvis du Sax de 17h/22h
En plus de prestations musicales, l'artiste Rénald Zapata, spécialiste du live painting, va réaliser une fresque éphémère inspirée par les techniques de Street Art et basée sur des illustrations figuratives de portraits d'artistes, sur la façade du Sax. Des artistes achérois amateurs seront également impliqués dans ce projet qui se déroulera du 21 juin au 10 juillet.

EN BREF

ELLSA

PROGRAMME JUIN 2015

Les activités sont gratuites et ouvertes à toutes et tous après adhésion annuelle (8 €).

ATELIERS CUISINE (10H-13H)

- *16/06 : Du goût à moindre coût*
- *23-27-30/06 : Cuisine et recettes*
- *29/06 : Atelier des saveurs (cuisinons pour nos enfants)*

PARCOURS SANTÉ/BIEN-ÊTRE

- *12/06 : Relaxation par le mouvement (14h30-16h)*
- *24/06 : Sport & santé (10h-12h)*
- *20/05 : Santé et huiles essentielles (14h-16h)*
- *19/06 : Massage bien-être (14h-16h)*
- *26/06 : Massage métamorphique (14h-16h)*

AUTRES

- *16/06 : Discussion en anglais*
- *13-17/06 : Couture (14h-16h)*
- *11-18-25/06 : Atelier italophone (14h45-17h)*
- *20/06 : Sortie visite de jardins (9h30-17h30)*
- *22/06 : Réunion d'information SEL (19h-20h)*
- *24/06 : Théâtre (14h30-16h30)*

Infos + Association E.L.L.S.A 1-3 avenue du Général-de-Gaulle /01 39 11 99 28 / Ellsa.acheres@ellsa.fr / www.ellsa.fr

MAISONS DE QUARTIER

DES BOÎTES À LIVRES "MAISON"

Pendant les vacances d'avril, les enfants des maisons de quartier ont participé à la confection des boîtes à livres. Un nouveau concept de "livres-échange" qui fera bientôt son apparition en ville.

Très impliqués, les enfants ont assemblé avec soin les éléments des boîtes à livres.

Afin de s'inscrire dans une démarche de développement durable et de réduction des déchets, ce mobilier est fabriqué à partir de la récupération d'objets divers en bois. Il a donc fallu bricoler, rénover et modifier des meubles récupérés afin de les adapter au projet de boîtes à livres. Les enfants ont poncé, coupé, vissé, scié et peint pour préparer les réceptacles avant l'étape de décoration. Ces boîtes seront ensuite installées dans différents endroits de la ville afin d'échanger des livres et de faire voyager nos ouvrages. Pose de la première boîte à livres au Sax le 21 juin. Une belle manière de donner une nouvelle vie aux bouquins ! (Nous reviendrons prochainement sur ce projet).

CENTRE DE SECOURS D'ACHÈRES

JOURNÉE PORTES OUVERTES

À l'occasion de la Journée nationale des sapeurs-pompiers de France, le centre d'incendie et de secours d'Achères organise une opération portes ouvertes, le samedi 20 juin, de 9h à 18h, sur le parking du centre commercial du Grand Cèdre.

Cette manifestation sera l'occasion pour les sapeurs-pompiers de présenter leur métier et faire partager leur passion aux visiteurs par le biais de différents stands et exercices. Vice-présidente du SDIS, Élodie Sornay, première adjointe au maire d'Achères, sera « naturellement aux côtés des pompiers achérois pour cette belle initiative 'portes ouvertes' visant à (nous) faire découvrir leur savoir-faire et leurs valeurs. » Ainsi, tout au long de cette journée, des démonstrations de désincarcération d'accident routier, des manœuvres d'extinction de feu de véhicule, de déploiements de jeunes sapeurs-pompiers auront lieu. Plusieurs véhicules seront également exposés.

Les plus courageux auront la possibilité de monter sur la grande échelle, déployée pour cette occasion. Un parcours sportif sera proposé aux plus petits.
Enfin, les visiteurs auront la possibilité de se restaurer sur place.
Les soldats du feu d'Achères espèrent que le public répondra nombreux à leur invitation.

AFRO KREOL MOUV'

AKM EN CHINE !

Du 29 avril au 5 mai 2015, l'association Afro Kreol Mouv' (AKM) a représenté le folklore français à Tianjin, en Chine. Le 2ème festival d'Arts et Cultures de Tianjin a ainsi pu vibrer au rythme des tambours et de la musique afro-antillaise.

Dix-huit membres de l'association achéroise, danseuses et musiciens ont fait découvrir au peuple chinois la diversité du folklore et la population française. Comparé aux autres pays représentés par des troupes de danseurs professionnels (Thaïlande, Inde, Russie), AKM fut le groupe le plus plébiscité. Acclamés et réclamés comme des "stars", danseuses et musiciens ont donné le meilleur d'eux-mêmes, ce qui a valu à l'association de faire la une des journaux télévisés et de la presse écrite ! De plus, elle a reçu une médaille de la part des organisateurs du festival et de la municipalité de Tianjin pour la remercier de sa venue et la récompenser de sa prestation.
Les artistes d'AKM ont également eu la joie de visiter des lieux emblématiques de la Chine, tels la Grande Muraille et la Place Tian'anmen.

UN RENDEZ-VOUS CHALEUREUX

La 3ème édition de la journée culturelle "Anbians Kiltirel Métissé" organisée le samedi 23 mai salle Boris-Vian par l'association Afro Kreol Mouv' (AKM) a rencontré une fois encore un franc succès. Les nombreux Achérois présents ont apprécié les belles prestations des différents groupes invités pour l'occasion (musique, danse, mode). Une journée aux couleurs exotiques complétée par des stands d'artisanat typiques. L'association tient à remercier vivement les groupes qui ont gratifié les spectateurs de leur présence. Rendez-vous est donné à tous l'an prochain pour une journée culturelle encore plus belle.

Infos + 06 67 48 84 41 / 06 10 32 26 56 / 06 64 84 38 79 afrokreolmouv@hotmail.fr/www.afrokreolmouv.fr/facebook/Afrokréolmouv Réel

CLUB POKER 78

UN TOURNOI POUR ELLSA

Samedi 16 et dimanche 17 mai, le Club Poker 78 a organisé son 8ème tournoi caritatif, cette fois au profit de l'association ELLSA. Pas moins de 135 joueurs se sont retrouvés salle Boris-Vian, tous rêvant de la victoire finale dans un des meilleurs tournois d'Île-de-France.

Durant les 20 heures de tournoi, les joueurs de poker amateurs ont montré toute leur motivation pour atteindre l'ultime manche et surtout leur générosité.
En plus de la somme de 1360 € récoltée tout au long de ce week-end, ce sont 90 kg de denrées alimentaires qui ont été apportés par l'ensemble des participants pour l'épicerie solidaire d'ELLSA.

Signalons la bonne performance du club achérois qui place 3 de ses membres aux 7ème, 8ème et 9ème places de la table finale de 9 joueurs.

La solidarité n'est pas un vain mot pour les joueurs de poker : 90 kg de denrées alimentaires apportés pour l'association ELLSA.

FÊTE DE LA LAVANDE

DIMANCHE 28 JUIN 2015/10H–19H

ANIMATIONS GRATUITES

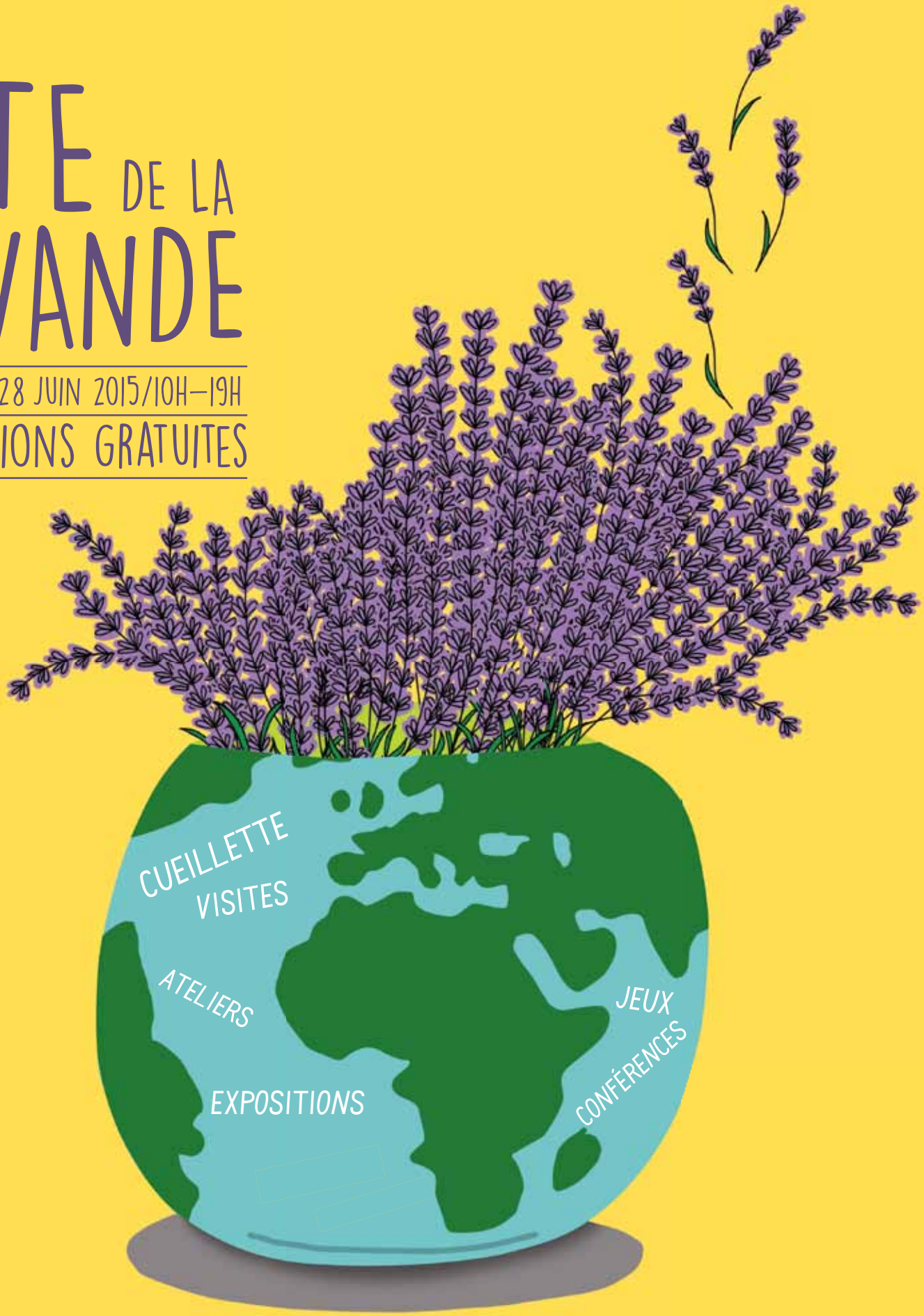

Usine d'épuration Seine aval
Maisons-Laffitte - Route centrale

Flashez ce code ou rendez-vous sur siaap.fr

SIAAP

Service public de l'assainissement francilien

QUARTIERS D'ÉTÉ

DU 4 JUILLET AU 29 AOÛT

La Municipalité a fait le choix de proposer aux Achéroises et Achérois, tout au long de l'été 2015, un programme d'animations et d'activités, pour beaucoup nouvelles et gratuites en direction de tous les publics : enfants, jeunes, familles, aînés. Celles-ci touchent à des domaines très variés : sport, culture, bien-être, éco-citoyenneté...

Si ces animations ont été pensées pour tenir compte du budget municipal, il n'était pas question de laisser l'été se dérouler sans activité, bien au contraire. Elles seront déployées sur tout le territoire d'Achères avec un village d'été au gymnase de la Petite-Arche et des activités itinérantes dans les quartiers de la ville.

Les enfants s'adonneront aux plaisirs de la baignade lors des sorties à la base de loisirs de Verneuil. Les familles pourront également profiter des quatre sorties à la mer programmées en juillet et août.
Les activités régulières des maisons de quartier, du Club Franquin, du Bateau Vivre, des centres de loisirs, du service des Sports (HR Sports) et les animations du foyer-logement Pompidou, complètent cette programmation.
Cette année, la bibliothèque développe son programme habituel avec des séances supplémentaires de contes et un patio de lecture. Le Sax sera aussi de la fête avec ses apéro-concerts pleins de fraîcheur-sur le parvis. Le cinéma Pandora sera ouvert presque tout l'été.
Différents ateliers auront également lieu : prévention santé, création manuelle, éco-citoyenneté.

Bref, un riche programme concocté par l'ensemble des services municipaux qui montre qu'à Achères, il se passera tous les jours quelque chose cet été ! Il ne vous reste plus qu'à en profiter pleinement et sans modération.

ACHÈRES PREND SES

VILLAGE D'ÉTÉ

COMPLEXE SPORTIF DE LA PETITE-ARCHE

Tous les jours, du 4 au 19 juillet, de 10 h à 18 h

Bassins nautiques | Embarcations
Cage à grimper | Ventre et glisse
Parcours tripod (accrobranche®)
Slackline | Terrain sportif | Ludoroulotte

Pendant toute la quinzaine, en alternance, sur la cage, de 10 h à 18 h

Tyrolienne | Air bag | Toboggan

Du 7 au 9 juillet, de 14 h à 17 h
Stage de danse hip hop

Mercredi 8 juillet, de 14 h à 17 h
Atelier origami

Jeudi 10 juillet, de 14 h à 17 h
Atelier porte-clés en scoubidou

Samedi 11 juillet, de 14 h à 17 h
Journée boxe anglaise

Mercredi 15 juillet, de 14 h à 17 h
Activités manuelles

Du 15 au 17 juillet, de 14 h à 17 h
Stage Double Dutch

Vendredi 17 juillet, de 14 h à 17 h
Atelier bracelets de perles

Samedi 18 juillet, de 14 h à 17 h
Journée Work out

CONTES

Vendredi 17 juillet - 10 h 30 et 14 h 30 (4-6 ans)
› "Rêves de papier" par Pascal Mitsuru Guéran : mélange de contes japonais et d'origami enchanteur.

Les mercredis et vendredis à 11 h (dès 3 ans)
› "Heure du conte" par les bibliothécaires.

SOLID'ART

Samedi 4 juillet à partir de 14 h
Réalisation par des artistes peintres d'Achères et ses environs d'une fresque commune.

Dimanche 5 juillet à 14 h 30
Les œuvres seront exposées dans la salle bleue où aura lieu une vente aux enchères. Les gains seront versés à une association caritative achéroise.

ATELIERS PRÉVENTION SANTÉ

Les vendredis 10, 17, 24 et 31 juillet de 10 h à 12 h (adultes) et de 14 h à 16 h (enfants)
› "Tout est permis", ateliers de création manuelle.

Mercredi 15 juillet, de 14 h à 17 h 30
› Jeux de prévention autour du soleil : 3 ateliers d'une heure, pour les enfants et les adultes.
En partenariat avec la Ligue nationale contre le cancer.
Inscription obligatoire au 06 12 43 47 00.

Jeudi 16 juillet, de 9 h à 17 h
› Formation/initiation aux gestes de premiers secours. 5 à 6 ateliers d'une heure chacun pour enfants et adultes. En partenariat avec La mutualité française et les formateurs diplômés de la Protection civile de l'Essonne.
Inscription obligatoire au 06 12 43 47 00.

QUARTIERS D'ÉTÉ

ESPACE ÉCO-CITOYEN :
ATELIERS "CONSOMMATION RESPONSABLE"

Du 6 au 10 juillet, à partir de 13 ans et pour les adultes :

› de 10 h 30 à 12 h : ateliers participatifs, astuces et conseils pratiques : "bien s'alimenter l'été", "produits cosmétiques et crèmes solaires", "produits ménagers sains et naturels", "conseils sur les modes de cuisson et la conservation des aliments".

› de 14 h 30 à 17 h : animations et ateliers ludiques : "les fruits et légumes de saison", "reconnaître les écolabels", "mon empreinte écologique", "le gaspillage alimentaire", "le tri et la réduction des déchets", "éco-gestes et consommation d'énergies", "l'éco-mobilité".

SORTIES

Base de loisirs de Verneuil-sur-Seine

Mardi 21 juillet | **Jeudi 23 juillet**
Mardi 28 juillet | **Jeudi 30 juillet**
Mardi 4 août | **Jeudi 6 août**

› Départ d'Achères à 10 h, retour à 18 h.
Pour participer aux sorties, il faut s'inscrire préalablement.
Les enfants mineurs doivent être accompagnés, le transport est gratuit mais l'accès à la base de loisirs et aux activités est payant.

› **Inscriptions** : enfance@mairie-acheres78.fr ou à l'accueil du service Enfance.

ANIMATIONS EN PIED D'IMMEUBLES

Vendredi 24 juillet, de 16 h à 21 h
Animations tout public et ludoroulotte.
À partir de 22 h, cinéma en plein air, quartier des Champs-de-Villars. Gratuit.

Vendredi 31 juillet, à partir de 16 h
Animations tout public, ludoroulotte et concert en nocturne (musique orientale), parc Louis-Jouvet, quartier des Plantes d'Hennemont. Gratuit.

Samedi 29 août de 16 h à 21 h
Animations tout public et ludoroulotte.
À partir de 22 h, cinéma en plein air avec le film "Les garçons et Guillaume, à table !" de Guillaume Gallienne, place du Marché. Gratuit.

BIBLIOTHÈQUE

Mardi 28 juillet à 9 h 30, 10 h 30 et 16 h
"Roule roule petit œuf" conte musical par Magda Lena Gorska et Serge Tamas. **1-3 ans.**
Réservation obligatoire.

Jeudi 30 juillet à 10 h 30 et 14 h 30
"Le roi des devinettes" par Sonia Koskas. **7-10 ans.**
Un conte "remue-méninges" où le public est mis au défi ! **Réservation obligatoire.**

Les mercredis à 16 h et samedis à 11 h
"Heure du conte" assurée par les bibliothécaires.
A partir de 3 ans dans le wagon de la bibliothèque.

Patio lecture
Venez profiter du soleil, des livres et des revues sur le parvis de la bibliothèque spécialement aménagé avec chaises, tables, transats et parasols.

Exposition des illustrations originales du livre "Deux Zitou pour les oreilles d'un seul".

QUARTIERS D'ÉTÉ

APÉRO-CONCERTS
PARVIS DU SAX (GRATUIT)

Jeudi 2 juillet de 18 h à 22 h
Soirée des Studios, Jam Session et sortie de la compilation des studios "Atelier Live Sessions Vol 11".

Vendredi 3 juillet de 18 h à 22 h
Radiation Jazz UP release party + Jazzific.

Samedi 4 juillet de 18 h à 22 h
Carte blanche à Ecstatic Playground.

Jeudi 9 juillet de 18 h à 22 h
Open Mic animé par The Latitudz.

Vendredi 10 juillet de 18 h à 22 h
Soirée créole avec Afro KreolMouv + Jamy + Jidé.

Samedi 11 juillet de 18 h à 22 h
Soirée Apéro-Parvis Milou Leïz.

MAISONS DE QUARTIER

Les 2 maisons de quartier seront ouvertes en juillet et offriront un accueil mutualisé à J.-Prévert en août (travaux à J.-Verne).
Inscriptions auprès des maisons de quartier.

Tout l'été
› "Sur les traces de Jules Verne" : un tour du monde en 34 jours.

Du 6 au 12 juillet
› Séjour famille au camping de La Baie à Pen Bé Asserac près de Guérande. Location de mobil'homes et de chalets pour 10 familles.

18 juillet et 22 août
› Sorties famille au Crotoy.

Du 10 au 14 août
› Séjour enfants près de Fontainebleau (20 places).

CINÉMA PANDORA

Pandora reste ouvert "presque" tout l'été (fermeture du 5 au 18 août) avec des séances tous les jours et des films pour les petits et les grands, un coin bar chaleureux, et une des terrasses les plus agréables de la ville ! (ouverte aux heures des séances).

Des petits prix : 6,50 € en plein tarif ; 4,80 € pour les abonnés (carnet de 10 tickets à 48 €) ; 4 € pour les moins de 14 ans.

Et pour clôturer l'été, un pique-nique devant le cinéma et une séance en plein air place du Marché.

Par ailleurs, 4 sorties à la mer sont programmées à Etretat, Blonville, Deauville et au Touquet **pour les familles déjà inscrites** (retrouvez les hoaires de départ et d'arrivée en p.28). Les enfants de 6 à 13 ans **déjà inscrits** pourront également profiter des 5 séjours prévus en Haute-Savoie (2), en Isère, en Vendée, et dans le Morbihan.

Pour les Aînés, le foyer-logement Pompidou propose, en partenariat avec les associations Loisirs d'Automne et Vermeil Services, des animations sur inscription.

INFOS +

- **Animations sportives :** 01 39 22 23 63
- **Ateliers prévention santé :** 06 12 43 47 00
- **"Consommation responsable" :** 01 39 11 83 14
- **Animations en pied d'immeubles :** 01 39 22 23 63
- **Séjours et sorties familles :** 01 39 79 64 28
- **Bibliothèque (réservations indispensables pour les séances de contes) :** 01 39 11 22 95/ www.bibliothèque-acheres78.fr
- **Sax :** 01 39 11 86 21/www.lesax-acheres78.fr
- **Pandora :** 01 39 22 01 23 /www.cinema-pandora.com
- **Maisons de quartier :**
  › Jacques-Prévert : 01 39 11 27 59
  › Jules-Verne 01 39 22 12 10
- **Foyer-logement Pompidou :** 01 39 11 35 50
- **Solid'art :** 06 85 32 49 45

“ECLOSION”, UNE ADRESSE PRISÉE AU CŒUR DU CENTRE-VILLE.

- Un environnement **agréable** à seulement **1 km de la forêt de Saint-Germain-en-Laye**.
- Une situation **idéale** à proximité du **marché**, des **commerces** et **écoles**.
- Un bus au pied de la réalisation rejoint la **gare RER A d’Achères-Ville à 800 m** avec Paris-La Défense en 18 min**.
- Des appartements du **2** au **4 pièces** ouverts, pour la plupart, sur des **loggias**, **balcons**, **jardins privatifs** et **terrasses plein ciel** au dernier étage.
- Des pièces **lumineuses** et des surfaces **optimisées** offrant le meilleur des confort avec **suite parentale**, **cuisine américaine** ou attenante, rangements, appartement traversant…

Nous vous invitons à nous contacter dès aujourd’hui,
au 0800 544 000 ou sur notre site internet KetB.com,
pour être informé en avant-première de la date de lancement et recevoir nos avantages privilégiés.

KetB.com
0 800 544 000
Numéro vert

KAUFMAN & BROAD

*Cette nouvelle Réglementation Thermique, obligatoire à partir du 1er janvier 2013, a été mise en place par les pouvoirs publics afin de concevoir des bâtiments neufs à faible consommation d’énergie. **SNCF/RATP Kaufman & Broad S.A. au capital de 5 732 065,24 € RCS Nanterre 702 022 724. Document non contractuel. MGI - 05/15. Illustration à caractère d’ambiance : Kreaction.

CLOCA TENNIS

BELLES PERFORMANCES DES JOUEURS ACHÉROIS

La tournée des tournois des vacances de printemps et le championnat des Yvelines, qui se sont déroulés sous un soleil radieux lors de la première semaine et sous les nuages lors de la seconde, ont permis encore une fois de porter haut les couleurs d'Achères.

Eva Shwartz et Camille Fahet.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Eva Schwartz, vainqueur en catégorie 13 ans du championnat des Yvelines (pour la 5ème année consécutive) et en catégorie 15/16 ans au tournoi des Pyramides. Elle représentera la ligue des Yvelines aux championnats de France qui se dérouleront à Roland-Garros en juin après le grand Chelem.

Camille Fahet, finaliste en 12 ans du championnat des Yvelines. Elle représentera la ligue des Yvelines aux championnats de France par équipe à Blois.

Manon Concina, vainqueur du tournoi 10 ans (Plateau Vert 2-3 étoiles) au Pecq.

Charlie Tronche, vainqueur en 12 ans au tournoi des Loges St-Germain et finaliste à Maisons-Laffitte.

Erwann Leon, 1er de poule au tournoi 9 ans (Orange) des Loges St-Germain.

Kilian Janssen, vainqueur en 15/16 ans au tournoi de Jouy-le-Moutier.

Le retour à la compétition de Fabian Dupé est récompensé par une "perf" à 15/2.

BOULE DU ROBINSON

UN WEEK-EN

Les 9 et 10 mai derniers, le Championnat départemental (78) des triplettes Promotion, organisé par le comité départemental avec l'aide de l'association achéroise La boule du Robinson, s'est déroulé au complexe sportif Georges-Bourgoin.

Ce championnat, qui se déroule sur une journée et demie, permet aux vainqueurs de participer au Championnat de Ligue puis au Championnat de France. Les 4 demi finalistes iront au Championnat de France triplettes Promotion.

Samedi après-midi, au terme des phases de poules, 16 triplettes (48 joueurs), sur les 32 engagées, se sont qualifiées pour l'étape finale du lendemain.

Parallèlement à cette compétition, la Boule

D ENTRE BOULISTES

du Robinson organisait deux concours de doublettes qui ont rassemblé 87 et 72 duos (174 joueurs et 144 joueurs) auxquels il faut ajouter les 'suiveurs' (supporteurs, famille), soit près de 300 personnes à chaque fois.
Pour organiser une telle manifestation, il faut disposer d'un grand espace pour y tracer 16 cadres contigus de 15 x 4 m, plus l'espace nécessaire aux concours de doublettes. Les responsables associatifs remercient la mairie qui a mis à leur disposition le stade Bourgoin et a fourni l'assistance technique. La météo clémente a favorisé la complète réussite de ce week-end de pétanque. Le titre de champion des Yvelines est revenu à la triplette d'Aubergenville qui a battu celle de Houdan en finale.

RAPPEL

CLOCA

FOULÉES ACHÉROISES 2015

Dimanche 21 juin, la section athlétisme du Cloca vous convie à participer aux 19èmes Foulées achéroises. Cette grande manifestation de course à pied se veut à la fois sportive et familiale. Au programme, 2 parcours enfants sont proposés (1 km et 1,5 km selon l'âge), suivis des courses traditionnelles que sont "la Populaire" (6,8 km) et le 15 km (inscrite au challenge des Yvelines des courses hors stade). Le comité d'organisation des Foulées achéroises 2015 vous invite à participer soit en tant que coureurs, soit en tant que bénévoles pour encadrer l'épreuve. Les Foulées... faites-les !

Infos + www.cloca.fr

EN BREF

CSA

LE CLUB ACQUIERT UN MINIBUS

Devant répondre à des besoins croissants - l'augmentation du nombre de ses licenciés entraînant le recrutement de personnel (voir Achères Aujourd'hui 58 de février 2015) - le club sportif d'Achères (CSA) a acquis un moyen de transport pour ses jeunes joueurs. Après avoir obtenu une subvention de la Fédération Française de Football dans le cadre de l'appel à projets "Horizon Bleu 2016", le club s'est tourné vers Pierre Morange, député des Yvelines, qui a puisé dans sa réserve parlementaire pour financer l'achat d'un minibus de 9 places. « En dehors de notre utilisation, nous mettons le minibus à disposition d'autres associations ou services municipaux », *tient à préciser Fatah Zighed, président du CSA.*

CSA/PSG

TROIS JOUEURS DU PSG À ACHÈRES

Marquinhos, Maxwell et David Luiz : trois stars en dédicace.

C'est un beau cadeau que le CSA et la Ville ont offert aux jeunes du Club Sportif d'Achères (CSA) ce lundi 27 avril au gymnase Jean-Vilar avec la venue de David Luiz, Maxwell et Marquinhos, trois footballeurs stars du PSG

« *Nous tenons à remercier Nelson Alves, un ancien joueur du club proche des footballeurs parisiens, qui a permis cette rencontre avec les jeunes* », a déclaré Fatah Zighed, le président du CSA. Après la visite de Marquinhos l'année dernière, les supporteurs achérois, âgés de 5 à 13 ans, ont été triplement gâtés !

Les trois défenseurs de l'équipe parisienne, visiblement heureux de l'accueil, ont posé pour les photos souvenirs et se sont prêtés à une séance de dédicace très attendue par les jeunes du club. Une haie d'honneur de mains tendues et de cris a salué le départ du trio brésilien. Un sacré souvenir pour l'ensemble des enfants qui ont pu approcher de près leurs idoles.

RUGBY

UNE ACHÉROISE CHAMPIONNE DE FRANCE

C'est un bel exploit qu'a réalisé l'équipe d'Île-de-France des moins de 18 ans de rugby à XV : elle est devenue championne de France en battant en finale intersecteurs "Atlantique Sud Intercomités"le 19 avril dernier. Parmi ce groupe de 24 joueuses figure l'Achéroise Clémence Navenot (voir Achères Aujourd'hui n^{os} 49 et 52). Clémence a obtenu un second titre national le 28 mai à Orléans avec l'équipe du CREF de Bretigny-sur-Orge : championne de France UNSS de jeu à 7. Félicitations à cette jeune sportive pleine d'avenir !

CLOCA BOXE

STAGE D'INITIATION À LA BOXE ÉDUCATIVE

Un stage d'initiation à la boxe éducative a été organisé le mercredi 22 avril pendant les vacances scolaires par le B'O Boxing et les maisons de quartier Jacques-Prévert et Jules-Verne.

De gauche à droite : Alexia Kitoko, Olivier Bonine, Acétou Camara et Sabrina Affoune.

Tony Yoka, membre de l'équipe de France qui prépare les JO de Rio dans la catégorie reine des poids lourds, était présent durant cette initiation. À l'issue du stage, chaque participant a reçu un petit diplôme.

DERNIERS RÉSULTATS

Le 16 mai, Alexia Kitoko et Acétou Camara ont chacune remporté leur combat lors de la dernière journée du championnat national "Ladies Boxing Tour" à Amboise (région centre). Le 17 mai, les jeunes qui participaient à l'interclubs boxe éducative à Fontenay-le-Fleury ont bien défendu les couleurs d'Achères en ne concédant que 2 défaites sur 6 assauts.
Félicitations aux boxeurs qui défendent au mieux les couleurs de la commune.

RENDEZ-VOUS À LA FÊTE DE L'AMITIÉ

Le B'O Boxing vous donne rendez-vous le 14 juin à la Fête de l'Amitié. Un ring gonflable sera monté pour initier tous les Achérois. Il y aura aussi une démonstration de boxe des champions de la section avec un grand final : séance d'aéroboxe exécutée par Alisson Zani à partir de 16h. Ouvert à toutes les femmes. Tenue de sport conseillée.

FOOT EN SALLE

FINALES DE LA COUPE DES YVELINES

Pierre-Henri Bovis auprès des seniors de Rosny-sur-Seine CSM

Dimanche 10 mai, 12 équipes se sont retrouvées au gymnase Pierre-de-Coubertin pour disputer les finales de la Coupe des Yvelines de futsal. Un tournoi organisé par le District départemental avec l'aide du CSA et de la Ville qui avait mis ses installations à la disposition des organisateurs.

Résultats

U12 - Les Mureaux OFCM / PSG › 0-6
U13 - PSG / Elancourt OSC › 7-1
U15 - Mantois 78 FC / Le Pecq US › 3-2
U17 - Les Mureaux OFC / Aubergenville FC › 5-1
Seniors - Rosny-sur-Seine CSM / PSG › 5-4
Seniors féminines - Mantois 78 FC / Voisins FC › 9-2

EN BREF

CCA

SAMEDI 20 JUIN

De 10 h à 12 h

Stage feutre à l'alcool

Vous souhaitez coloriser vos motifs de façon impeccable, venez vous initier à l'art de mettre de la couleur sur vos créations. Tarif : 15 € (kit de fournitures compris).

De 13 h 30 à 14 h 45

Stage de Permagano

Découvrez l'art de la dentelle de papier, cette technique permettant de réaliser de jolis objets décoratifs à partir de feuilles de papier. Tarif : 10 € (kit de fournitures compris).

De 14 h à 16 h

Stage d'art floral - Bouquet moderne haut sur cylindre

Venez vous initier à l'art floral en réalisant un bouquet moderne haut. Tarif : 28 € (fournitures comprises (fleurs, végétaux…) sauf le sécateur et le contenant.

De 15 h 30 à 17 h 30

Stage de carterie broderie

Des vœux, en toutes occasions pour montrer son affection : Noël, naissance, invitation, anniversaire... à chaque événement sa carte. Choisissez de jolis papiers et fils et donnez libre cours à votre créativité.

Infos + 01 39 11 65 77 ou ccca@orange.fr

BIBLIOTHÈQUE

QUATRE ARTISTES HORS DES SENTIERS BATTUS

Jeudi 28 mai, le vernissage de l'exposition Regards sur l'art : confrontation acte 2 *s'est déroulé à la bibliothèque multimédia Paul-Eluard en présence des artistes.*

Trois artistes étaient présentes : Laure Simoneau, Pascale Simonet et Marianne Le Vexier (Xavier Blondeau, empêché).

Pour ce deuxième rendez-vous du genre, la bibliothèque propose la découverte des univers de quatre artistes à la démarche et aux techniques différentes : Xavier Blondeau, photographe, Pascale Simonet et Marianne Le Vexier, peintres, Laure Simoneau, sculpteur. Après des séjours dans les immensités désertiques, le photographe Xavier Blondeau s'est interrogé sur la place de l'individu dans l'environnement. Il présente une série de clichés sur le corps en mouvement. Jouant avec la lumière et la technique, ses sujets, éthérés, vaporeux, fantomatiques, révèlent une perception sensible et intime, une recherche "essentielle" qui fixe sur papier la trace d'une réalité évaporée. Une démarche qui rejoint celle de Pascale Simonet, elle aussi préoccupée par la place de l'être dans le monde. Sa déclinaison de "L'histoire du loup", à travers un estampage singulier et symbolique, raconte, dans une forme abstraite, le processus créatif de l'artiste, entre raison et instinct, hasard et construction, blanc et noir. La peinture sur béton ou mêlée de sables de Marianne Le Vexier s'apparente à une symbolique ancestrale, mythologique, mélange d'abstrait et de figuratif. Des œuvres à plusieurs niveaux de lecture, graffitis pariétaux ou "sculptures-peintures" qui révèlent progressivement leurs sens cachés. Les œuvres de Laure Simoneau, elles, sont figuratives. Délicatesse, élégance, poésie... ses créations font écho à Klimt, Cocteau, Chagall. Sa ligne claire est un fil de fer qu'elle courbe, martèle, affine et soude à l'argent. Une pureté de forme qui engendre l'émotion, une esthétique qui ne laisse pas indifférent. Et quand, traversées par la lumière, les volutes de métal se doublent d'ombres, la mise abyme de l'œuvre la fait sortir de la sculpture classique.

Samedi 13 juin à 16 h 30, le public est invité à une visite de l'exposition conduite par Frédéric Cubas-Glaser en présence des artistes (réservation indispensable).

La bibliothèque abrite l'exposition *Regards sur l'art : confrontation acte* 2 jusqu'au 27 juin 2015.

Infos + Horaires d'ouverture
Mardi : 14 h-19 h 30 - Mercredi/Samedi : 10 h-18 h - Vendredi : 10 h-12 h 30/14 h-18h

BIBLIOTHÈQUE

TRICENTENAIRE DE LA MORT DE LOUIS XIV

Vendredi 19 juin à 20 h, la bibliothèque multimédia Paul-Éluard et le cinéma Pandora vous invitent à une conférence "Le fort Saint-Sébastien d'Achères" suivie à 22 h, d'une projection du film "Louis XIV, l'énigme du fort Saint-Sébastien".

Une fouille de l'Inrap menée sur prescription de l'État, a fait surgir un lieu oublié : le fort Saint-Sébastien, camp d'entraînement des armées du Roi-Soleil. Une découverte qui révèle la vie quotidienne et la qualité de la préparation militaire des troupes d'élite à une époque où naît la première armée de métier. Mis au point par Vauban, ce système fortifié va permettre à l'armée royale de s'initier à l'art de la guerre de siège, préparation de l'invasion de la Hollande en 1672.

Infos + Réservation obligatoire à la bibliothèque au 01 39 11 22 95 et au Pandora au 01 39 22 01 23

Le Fort Saint-Sébastien d'Achères, 1669-1670.

Pandora

CINÉMA PANDORA

SÉANCES À VENIR

Des tarifs parmi les moins chers de la région : 6,5€ en plein tarif, 4,8€ pour les abonnés, 4€ pour les - de 14 ans.
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les séances de 18h sont au tarif unique de 4,5€.

Chaque semaine, jusqu'à 8 films différents sont programmés dont toujours quelques sorties nationales.

Dans les semaines qui viennent vous pourrez voir :
- À partir du 3 juin : Loin de la foule déchaînée[2] ;
- À partir du 10 juin : Comme un avion ;
- À partir du 17 juin : Mustang[1] / The valley of love ;
- À partir du 24 juin : Une seconde mère ;
- À partir du 1er juillet : Victoria ;
- À partir du 8 juillet : Difret ;

De plus, il y a toujours un film à voir en famille : Vice-versa, En route[3] ou Shaun le mouton[4].

Info + Cinéma Pandora - 6 allée Simone-Signoret 78260 Achères /01 39 22 01 23 / www.cinema-pandora.com

EN BREF

ÉDITION

ÉRIC BOUVERESSE EN DÉDICACE

Eric Bouveresse et le peintre achérois Max Claver, d'origine togolaise.

Samedi 30 mai, la librairie Neverland a invité Eric Bouveresse pour une séance de dédicace de son premier roman Celui qui voulait être roi - L'Afrique, terre des esprits.
L'auteur connaît bien l'Afrique pour y avoir passé sa jeunesse et son adolescence. Professeur en Segpa au collège Jean-Lurçat, il a créé l'association "Les enfants de Mission-Tové" afin d'aider les habitants de ce village togolais. Actuellement, il prépare un deuxième roman qui abordera la condition des femmes en Afrique de l'Ouest.

Infos + Éric Bouveresse - "Celui qui voulait être roi - L'Afrique, terre des esprits"roman - 218 pages - 19,50€ - édition L'Harmattan.

SÉANCE DU 20 MAI 2015

AVENANT N°1 AU MARCHÉ N° 11-001A (LOT N°1) AYANT POUR OBJET LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE REPAS ET DE GOÛTERS EN LIAISON FROIDE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Le Conseil municipal autorise la signature de l'avenant n°1 au marché n°11-001A (lot n°1) conclu le 19 août 2011 avec la société SOGERES pour la fourniture et la livraison en liaison froide de repas et de goûters pour la restauration scolaire et périscolaire, afin de fixer le montant total maximal des commandes pour la quatrième et dernière années d'exécution à 1 050 000 € HT, suite à l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 30 avril 2015. **Unanimité**

CONVENTION D'ACTION FONCIÈRE POUR LA RÉALISATION D'UN PROJET URBAIN DE PROGRAMMES D'HABITAT DANS LE SECTEUR DU CENTRE-VILLE AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DES YVELINES (E.P.F.Y.)

Le Conseil municipal autorise la signature d'une convention d'action foncière pour la réalisation d'un projet urbain de programmes d'habitat dans le secteur du centre-ville avec l'E.P.F.Y. **25 voix pour 8 contre (Alain Outreman, Rachel Derouault, Pascal Fraudin, Nelly Pascaud, Bernard Voisin et Martine Quillère, Mohamed Hassani, Anne-Claire Cossec)**

AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DU RESTAURANT SCOLAIRE SAINT-EXUPÉRY

Le Conseil municipal autorise la signature de la demande de permis de construire portant sur un établissement recevant du public pour la construction d'un restaurant scolaire maternel de 290 m², aux normes sanitaires, d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et de conformité aux règles de sécurité incendie, en remplacement du restaurant actuel "La Ruche" situé au rez-de-chaussée d'un immeuble de logements propriété du bailleur social DOMNIS. **Unanimité**

AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA SALLE DE BOXE

Le Conseil municipal autorise la signature de la demande d'autorisation d'aménager et de la déclaration préalable de travaux portant sur un établissement recevant du public pour la construction d'une salle de boxe, dans les anciens locaux du bailleur social DOMNIS situés 8 rue des Peupliers qui comprenaient auparavant une chaufferie géothermique aujourd'hui désaffectée. **Unanimité**

SCHÉMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITÉ - AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE : AUTORISATION DONNÉE AU SYNDICAT DES TRANSPORTS D'ÎLE-DE-FRANCE (S.T.I.F.)

Le Conseil municipal autorise la signature du Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité programmée par le Président du S.T.I.F., s'engage à maintenir l'accessibilité des points d'arrêts déjà accessibles, valide le calendrier, le financement et les éléments annexes justifiant d'une éventuelle impossibilité technique avérée pour les points d'arrêts non accessibles et sollicite les subventions du S.T.I.F. **Unanimité**

CONVENTION AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES YVELINES POUR L'AMÉNAGEMENT ET L'ENTRETIEN DU GIRATOIRE DU RD 30

Le Conseil municipal autorise la signature de la convention avec le conseil départemental des Yvelines pour définir les obligations réciproques des parties en termes de création, d'entretien et de prise en charge des aménagements paysagers, suite à la réalisation d'un giratoire au niveau du carrefour entre la RD 30 et la rue du 8-Mai-1945 par le Département. **Unanimité**

ADHÉSION A LA CHARTE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ ET DES MILIEUX NATURELS

Le Conseil municipal adhère à la Charte Régionale de la Biodiversité & Milieux Naturels, s'engageant à mettre en œuvre le plan d'actions en faveur de la biodiversité. **Unanimité**

Prochain conseil municipal prévu le jeudi 25 juin 2015 à 20 h 30 Salle des Mariages - Mairie

Les séances du conseil municipal sont publiques. Pour connaître l'intégralité des délibérations et consulter le compte-rendu détaillé des séances :
mairie-acheres78.fr

UNIS POUR ACHÈRES

DU NOUVEAU CET ÉTÉ SUR ACHÈRES !

Moment de repos et de détente, l'été arrive à grands pas. Contrairement à ce que prédisait l'opposition, nous allons offrir aux Achéroises et Achérois un riche programme d'animations et de loisirs **gratuit** tout au long de l'été 2015.

A l'inverse de ce qui se faisait dans le passé, nous avons fait le choix de proposer de nombreuses activités en direction du plus grand nombre. Nous vous invitons à prendre connaissance du programme dans le dossier central.

Nous assumons notre choix politique d'avoir **supprimé un événement qui coûtait 400 000 euros à la Ville**. De plus, celui-ci était totalement dépendant des conditions météorologiques et la qualité de l'eau était sans cesse sujette à caution. La dépense était entièrement assumée par Achères alors que la fréquentation extérieure représentait environ 50% des visiteurs.

Le désengagement massif, aveugle et injuste de l'État nous oblige à une gestion très serrée de notre budget et à la **meilleure utilisation possible des impôts payés par les Achérois**.

Il n'y a pas de désengagement de notre part. Les familles ne partant pas en vacances trouveront de quoi s'amuser et se détendre au gré de leurs envies et de leurs passions.

La gouvernance de la Ville nous a été confiée par les Achérois ! Le temps du «*c'était comme ça avant*» ou du «*on a toujours fait comme ça*» est révolu.

L'intérêt de tous nous a guidés et grâce à la mobilisation de l'ensemble des services de la Ville et des associations, nous vous proposons un programme varié et dynamique pour tous, dans un **budget raisonnable**.

Nous vous invitons à en profiter au maximum et à prendre vos quartiers d'été sur Achères !

Majorité municipale

INNOVONS POUR ACHÈRES

POLITIQUE DU LOGEMENT : QUI DÉCIDE POUR ACHÈRES ?

Le mercredi 20 mai, le conseil municipal a tenté de faire voter un texte concernant le logement dans notre département, au mépris de l'intérêt des Achérois. Il s'agissait de soutenir les communes figurant dans le top dix des villes accueillant les habitants les plus fortunés de notre département, afin que ces villes n'aient pas à construire de logements supplémentaires pourtant nécessaires pour désengorger les autres communes. En proposant un texte pour s'opposer à la construction de logements accessibles dans des villes riches comme Maisons-Laffitte et Versailles, la majorité de Monsieur Honoré s'aligne sur un texte voté par l'ensemble du conseil départemental. Qui n'est pas au courant de la situation du logement à Achères et dans les Yvelines ? Manifestement monsieur le Maire! Qui n'a pas dans son entourage quelqu'un sur une liste d'attente de demandes de logements depuis plusieurs années ? Peut-être la conseillère départementale et première adjointe d'Achères, puisqu'elle a voté ce texte avec l'ensemble du conseil départemental le 17 avril.
Cette pénurie de l'offre de logements touche de plein fouet les catégories moyennes et défavorisées. Pourtant, le maire a souhaité que l'ensemble des conseillers municipaux se prononce contre un projet en Île-de-France dont le but est d'aider ces catégories de population, dans le respect de l'environnement et des équilibres urbains. Ainsi, la majorité, qui a déjà cessé de soutenir les catégories moyennes et défavorisées en arrêtant de construire des logements aidés dans le cœur de ville, choisit à présent d'aller aider les plus fortunés en tentant de ménager l'entre-soi, loin du vivre ensemble et de la justice sociale. Devant nos interventions contre ce texte qui nie l'intérêt des Achérois et des Franciliens et s'inscrit dans la posture politicienne en choisissant de soutenir les autres maires de droite du département, la majorité a fini par reculer et a retiré son texte du vote. Nous resterons vigilants afin que seul l'intérêt premier des habitants de notre ville prime dans les arbitrages d'un maire dont on se demande parfois si c'est réellement lui qui dirige Achères.

Mohamed Hassani et Anne-Claire Cossec
innovonspouracheres.fr

PLUS (RE)BELLE MA VILLE

EXTRAIT DE LA DÉCLARATION DU GROUPE AU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI

Monsieur le maire, vous avez décidé de confier la distribution des repas dans les cantines Joliot-Curie et Wallon à une entreprise privée, ce qui se traduirait par :
- un salarié pour servir le repas à 70 enfants au lieu d'un pour 45 actuellement, avec pour conséquence une dégradation du service (comment faire aussi bien avec moins de personnel ?) ;
- la fin des contrats à durée déterminée de 21 agents dont la majorité sont achérois et ont été recrutés comme contractuels car ne pouvant l'être comme titulaires. C'est une rupture de la politique de dé-précarisation menée dans le mandat précédent avec la titularisation chaque année des salariés qui réunissent les conditions (le dernier bilan social démontre que le nombre de titulaires s'est accru de 2009 à 2011) ;
- une hausse du prix des repas pour les familles, puisque votre objectif affiché est de se rapprocher du prix coûtant à la collectivité : c'est ce que vous annoncez depuis le début de votre mandat ;
- le passage de 5 à 4 composants avec la dilution du fromage dans l'entrée ou le plat (les enfants qui n'aiment pas le fromage, devront-ils s'en passer?).
Lors du conseil municipal du 2 avril dernier, vous avez passé en force une délibération dans ce sens, malgré notre demande de reporter cette décision afin de permettre d'engager au préalable une concertation avec le personnel. C'est à ce titre d'ailleurs que vous êtes aujourd'hui épinglé par l'État puisque vous n'avez pas respecté la loi qui vous oblige à cette concertation. C'est pourquoi, ce soir, il faut délibérer pour annuler la délibération du mois dernier !!! (amateurisme ???).
Monsieur le maire, nous, élus de l'opposition, sommes solidaires des agents et des parents qui se sont opposés à vos choix comptables et resterons combatifs et force de proposition pour : le maintien du service public de proximité, le maintien des tarifs garantissant l'accès pour tous à ces services, l'annulation de la non reconduction des contrats des 21 agents concernés. Enfin, nous exigeons d'être associés au nouvel appel d'offre que vous êtes obligé de relancer !

Les élus de « plus(re)belle ma ville ».

VISA POUR LA RENTRÉE

9ÈME ÉDITION

La Ville propose des ateliers de révisions, de remise à niveau et d'ouverture culturelle, dans le cadre de la Réussite éducative, **du 13 juillet au 21 août 2015.**

En fonction des besoins et de leur motivation, les enfants d'élémentaire (de 10 h à 12 h) ou les adolescents (de 14 h 30 à 16 h 30) bénéficieront de 2 à 3 sessions de 2 heures par semaine. Elles leur permettront de travailler de manière ludique, à partir de jeux, de cahiers de vacances et d'activités culturelles. Les activités seront proposées aux enfants de manière individualisée, en fonction de leur niveau et les groupes resteront de petits effectifs : 1 intervenant pour 5 enfants.

Tarif : 31,24 € par période de 3 semaines, avec une réduction au quotient familial possible.

Motivation, sérieux et assiduité sont les préalables nécessaires à l'engagement des enfants et des parents.

info+ Inscriptions sur le site internet de la ville (rubrique Réussite éducative) ou auprès de la coordinatrice de la Réussite éducative, au 06 73 66 46 47.

SORTIES ÉTÉ 2015

DÉPART ET ARRIVÉE

Pour les sorties à Etretat du 4 juillet, Blonville du 25 juillet, Le Touquet du 8 août et Deauville du 22 aout 2015, le lieu de rendez-vous est fixé rue du Jubilé (devant le Sax) à 7 h 45 pour un départ à 8 h.

Le retour est prévu à 20 h au même endroit.

NUISANCES SONORES

QUELQUES RÈGLES

Avec les beaux jours, les travaux au jardin et le bricolage arrivent !

Ceux-ci sont quelques fois accompagnés de bruits domestiques troublant le voisinage.

Dans les Yvelines, l'arrêté préfectoral N°2012346-0003 relatif à la lutte contre le bruit (11/12/2012) règlemente les problèmes de nuisances sonores. L'article 10 de cet arrêté concerne en particulier les propriétés privées et les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité. Ce même article précise les heures permettant ces travaux.

Le constat des troubles ne nécessite pas de mesure acoustique.

La qualification de tapages injurieux ou nocturnes, prévus et réprimés à l'article R.623-2 du Code pénal, a également vocation à s'appliquer aux situations de nuisances de voisinage.

Les personnes en infraction peuvent faire l'objet de poursuites sous la forme d'une verbalisation de 68 euros.

Horaires

Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

› les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 ;

› les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;

› les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Comment agir ?

Dans beaucoup de cas, le dialogue et la médiation suffisent à éviter le recours contentieux. Alors, n'hésitez pas à négocier à l'amiable avec votre voisin. Si vous ne parvenez pas à vous entendre, faites constater la nuisance par la Police. Mais vous avez aussi la possibilité de contacter le conciliateur de justice. En dernier ressort, faites un recours devant le Tribunal d'Instance de votre domicile ou au Tribunal de Grande Instance avec un dossier complet.

RÉDUCTION ET TRI DES DÉCHETS

QUI DIT PRINTEMPS DIT COMPOSTAGE

Le printemps est la meilleure période pour pratiquer le compostage. C'est le moment idéal pour utiliser le compost de l'an dernier ou bien pour demander le composteur plastique à la mairie.

Pour rappel, le compostage c'est :

• réduire d'1/3 la poubelle d'ordures ménagères,

• produire un amendement 100 % naturel, utile pour votre jardin potager.

Vous habitez en appartement et vous souhaitez composter tout de même vos épluchures de fruits et de légumes ? Contactez la mairie au 01 30 06 38 62.

NOUVELLES BORNES TEXTILES "LE RELAIS"

Deux nouvelles bornes textiles "Le Relais" ont été ajoutées sur le territoire communal :

• sur le parking du complexe sportif Georges-Bourgoin au niveau de la rue de Saint-Germain ;

• sur le parking situé face au Sax à l'intersection des rues du 19-Mars-1962 et Pasteur.

L'installation de ces 2 bornes répond à plusieurs objectifs : assurer une meilleure couverture du territoire, améliorer les performances de collecte des textiles sur la ville, inciter les habitants à ne pas jeter leurs textiles dans la poubelle d'ordures ménagères.

DÉPLACEMENT DE 2 COLONNES AÉRIENNES "VERRE"

Deux colonnes aériennes destinées à la collecte de vos déchets en verre (bouteilles, bocaux et pots) ont été déplacées de façon à améliorer leur fonctionnement.

En effet, ces colonnes n'étaient que faiblement utilisées et nécessitaient d'être installées dans des sites plus opportuns. Ainsi, la colonne de la rue Maurice-Berteaux a été déplacée au fond du parking du centre commercial Leclerc et vient compléter celle déjà en place.

Enfin, la colonne positionnée à l'angle de l'allée des Primevères (face à l'école Saint-Exupéry) se trouve désormais au niveau de l'avenue Maurice-Thorez (face à la maison de quartier Jules-Verne).

ENVIRONNEMENT

PAROLES DE JARDINIERS

La 4ème édition de "Paroles de Jardiniers", organisée par Yvelines Tourisme, se déroulera du 13 au 28 juin prochains, sur l'ensemble du département. Cet événement, qui fait la part belle aux échanges entre jardiniers et visiteurs, regroupera plus de 100 manifestations. Parmi celles-ci, Achères propose une visite du centre de loisirs Jacques-Tati les samedis 20 et 27 juin, à 10h. L'occasion pour le public de découvrir ce lieu pédagogique pour les enfants qui abrite un original jardin de pluie axé sur la gestion durable des eaux pluviales.

info+ www.paroles-de-jardiniers.fr

LES INCROYABLES COMESTIBLES

Ce mouvement solidaire, d'échange et de partage continue à se développer sur la ville.

Avril 2014 : 4 bacs de fruits et légumes ont été installés par un groupe de personnes et l'association ELLSA.

Mai 2015 : 3 nouveaux bacs de production ont été installés aux jardins partagés du parc Louis-Jouvet et rue Carnot. Ils sont entretenus par le groupe des jardins partagés et par la ville. *« On plante, on arrose, on partage. Les fruits et légumes cultivés sont offerts librement et à tous ! Tel est le concept des incroyables comestibles, une démarche que j'apprécie »*, témoigne un habitant.

RANDONNÉE

SEINE EN SELLE 2015

Dimanche 14 juin 2015, venez découvrir la Seine dans les Yvelines avec la 6ème édition de "Seine en selle", la randonnée gratuite en VTT-VTC initiée par le SMSO.

Cette année encore différents parcours sont proposés aux cyclotouristes avec plusieurs points de départ, l'accès à un bac traversant la Seine, des collations, et des lots distribués à l'arrivée.

Pour les cyclotouristes achérois, un départ est prévu à Andrésy entre 8h et 9h.

info + www.smso.fr

PATRIMOINE

MUSÉE DE LA BATELLERIE DE CONFLANS

Dans le cadre du Pardon national de la Batellerie, la nouvelle muséographie du musée de la batellerie et des voies navigables sera inaugurée le 20 juin à 10h. Au programme animations, cortège de bateaux décorés et pique-nique familial dans le parc du Prieuré (apportez vos paniers garnis).

Musée de la batellerie et des voies navigables : 3, place Gévelot, 78700 Conflans-Sainte-Honorine.

info+ 01 34 90 39 50, www.musee-batellerie-conflans.fr

FÊTE DES LOGES

FERMETURE DE LA ROUTE DES LOGES

Pendant la durée de la Fête des Loges, la route reliant Achères et Saint-Germain-en-Laye via la Maison d'éducation de la Légion d'honneur, dite CVO 10, sera fermée jusqu'au lundi 31 août 2015.

info+ www.mairie-acheres78.fr/Acces-Directs/Actualites/

sport santé

Vous êtes retraité(e) ? La municipalité et la Fédération Sportive Française de la Retraite Sportive vous proposent de venir participer gratuitement à une demi-journée de découverte d'activités physiques adaptées pour les seniors. **Cette rencontre aura lieu le 25 juin 2015 à 14h au gymnase de la Petite-Arche.**

info+ 06 12 43 47 00

CARNET

BIENVENUE À :
Naël Aït Lachguer, Alizé Augustin, Charlotte Cacheux, Romane Combrun, Maxime Dehaut, Adrien Drécourt, Inaya Elarif, Soukaina Ez-Zahri, Célia Jaillet, Calvin Josso, Éva Kpengougna-Vouemaoua, Arthur Le Lostec, Olivia Le Moullec, Mia-Stecy Nguele, Lina Oujdi, Maël Richardson-Pitat, Mansour Seck, Ibrahima Touré.

FÉLICITATIONS À :
Coralie Gauvain & Frédéric D'Hoogue, Basma Frigui & Cyril Toulisse.

NOS PENSÉES ACCOMPAGNENT LES FAMILLES DE :
Samson Rosier veuve Valdor, Pierre Scherer, Roger André, Gustave Morel, Hélène Wiltos veuve Tomazewski, Bernardino Alegre Veiga.

RECENSEMENT CITOYEN

AFFAIRES MILITAIRES

Nous vous rappelons que le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes, filles et garçons nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 1999. Vous devez effectuer cette démarche dans le mois de vos 16 ans mais à partir du jour anniversaire. Vous devez vous présenter en mairie au service des Affaires générales muni(e) de votre carte nationale d'identité française et du livret de famille de vos parents.

SERVICES MUNICIPAUX

NOUVEAUX HORAIRES

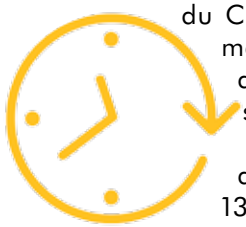

Depuis le 1er juin 2015 et suite à la décision du Comité technique du 7 mai dernier, les horaires d'ouverture de la mairie sont les suivants :
- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45.
- Samedi de 9 h à 12 h 30.

Le service Urbanisme-Habitat-Logement est fermé le jeudi.

FERMETURES ESTIVALES

BOULANGERIES PÂTISSERIES

- Aux délices d'Achères (rue Traversière) › du 16 au 31 août 2015 inclus (01 39 11 02 04)
- Boulangerie de la gare (rue Jean-Moulin) › pas de fermeture (01 39 11 00 13)
- Les pains de la forêt (avenue Paquet) › du 1er au 15 juillet 2015 inclus (01 39 11 33 15)
- La délicieuse (avenue Lénine & place du 14-juillet) › du 27 juillet au 17 août 2015 inclus (01 39 11 02 59)
- La huche à pain (avenue de Poissy › du 5 au 16 août 2015 inclus (01 39 11 07 10).

CCAS

PRIME DE VACANCES 2015

La prime de vacances concerne les demandeurs d'emploi ayant des enfants de 0 à 16 ans révolus.
Les dossiers sont à constituer du **lundi 22 juin au vendredi 3 juillet 2015** dernier délai (de 9 h à 17 h) au CCAS en mairie - bureau n°20 ou bureau n°17.

Aucun dossier ne sera accepté après ces dates. Tout dossier non photocopié et incomplet ne sera pas traité.

Pour connaître les critères d'éligibilité à la prime "vacances" ainsi que les justificatifs à fournir, nous vous invitons à venir au CCAS afin de retirer la liste des pièces à fournir.

"RÉFÉRENDUM INITIATIVE PARTAGÉE"

Depuis le 25 mai, à la demande de la Préfecture des Yvelines, le référendum d'initiative partagée a été mis en place sur le canton de Poissy (Poissy, Achères, Carrières-sous-Poissy).
Conformément à la loi organique n°2013-1114 du 6 décembre 2013, portant application de l'article 11 de la Constitution, le référendum d'initiative partagée est entré en vigueur depuis le 1er janvier 2015.
Ce dispositif permet aux parlementaires et aux électeurs de soutenir des propositions de loi en vue de les soumettre à référendum.
Pour être soumise à référendum, une proposition de loi référendaire doit successivement être présentée par au moins 1/5 des membres du Parlement, être soutenue dans un délai de 9 mois par au moins 1/10 des électeurs français inscrits sur les listes électorales et ne pas être examinée par l'Assemblée nationale et le Sénat dans un délai de 6 mois. Les électeurs pourront déposer leurs soutiens aux propositions de lois référendaires :
- soit directement sur le site internet www.referendum.interieur.gouv.fr ;
- soit par l'intermédiaire d'une borne d'accès reliée au site internet mise à la disposition à la Maison Bleue située au 25 ter avenue du Cep à Poissy ;
- soit sur support papier (formulaire Cerfa n°15264*01), imprimé à disposition auprès du service des élections de Poissy.

Numéros d'urgence

- Police secours : 17
- Pompiers : 18 ou 112
- SAMU : 15
- SOS Médecins : 01 39 58 58 58
- SOS Dentaire : 01 43 37 51 00
- Hébergement d'urgence : 115
- SOS vétérinaire : 01 47 46 09 09

SOUVENIRS

LA SECONDE GUERRE MONDIALE VUE PAR UN ADOLESCENT ACHÉROIS

Après la péripétie de la brouette de son grand-père, le jeune Roger Moutiers nous relate son départ vers la province et l'escale forcée de sa famille à la gare de Tours.

« Donc, nous voilà partis pour Versailles via Saint-Nom-la-Bretèche, un voyage pas trop long. La gare de Versailles-Chantier était envahie de voyageurs et de réfugiés qui devaient arriver d'un peu partout, chargés comme des mulets, fuyant devant l'armée allemande. Nous avons été hébergés dans des centres d'accueil où nous étions répartis dans des logements de fortune, en ville, pour passer la nuit après avoir dîné. Ma mère et mes deux tantes étaient épuisées de la "promenade" que nous avions faite d'Achères village à la gare de Saint-Germain-en-Laye avec les baluchons au bout des bras.

À l'aube du deuxième jour, rendez-vous à la gare de Versailles-Chantier. Nouvelle déception : il n'y avait plus de train pour Paris, le seul en partance allait vers Chartres, nous ne prenions pas la direction du midi ! Pas d'autre choix que de gagner la Beauce, ce n'est pas l'Aveyron... À Chartres même scénario : centres d'accueil avec repas dans des locaux toujours trop petits par rapport au nombre de réfugiés venant du nord de la France, ensuite recherche d'un logis pour passer la nuit car le soir tombé aucun train ne circulait par mesure de sécurité. Nous avons dormi je ne me souviens plus trop où car c'est un peu confus dans ma mémoire. Enfin, le lendemain, première occupation : trouver un moyen de partir toujours plus loin, surtout vers le sud.

Le troisième jour le choix fut simple. Les seuls trains au départ étaient pour Le Mans. La déception était de plus en plus grande, nous étions plutôt mal partis. Enfin, nous nous éloignions de plus en plus, c'était le principal. Alors, en voiture pour Le Mans ! En arrivant au Mans, même rituel avec un accueil plutôt cordial et chaleureux. Le quatrième jour fut plus chanceux, mon grand-père et mon père qui, comme tous les matins, partaient à la chasse aux moyens de transport, revinrent précipitamment : ils avaient trouvé un autocar en partance pour la ville de Tours. Bingo ! Nous reprenions la direction du sud. Les distances n'étaient pas importantes entre chaque ville dans lesquelles nous étions contraints de passer. Les raisons étaient simples : les voies de communication étaient saturées par les trains militaires et civils. Voilà pourquoi nous ne faisions que des petits trajets chaque jour. Nous réussîmes à avoir six places dans ce bus déjà bien rempli, avec les bagages arrimés sur la galerie. Il était chargé plus que de raison, aujourd'hui ça me rappelle les cars de brousse africains. Après avoir circulé tant bien que mal, nous arrivâmes à Tours en fin d'après-midi. La ville était en très grande effervescence, saturée de monde. On aurait cru que tous les réfugiés du monde s'étaient donnés rendez-vous ici. Là encore, mes parents durent se démener pour trouver un hébergement pour la nuit, faute de transport ferroviaire nocturne. La gare de Tours était envahie de réfugiés, de militaires, qui s'activaient pour trouver un train les emmenant toujours plus vers le sud, loin des envahisseurs allemands. Le matin du cinquième jour nous étions de bonne heure dans la gare de Tours pour partir de cette galère infernale. D'un seul coup, des sirènes se mirent à hurler sur la ville, créant une panique générale vite canalisée par les services de la défense passive qui tentaient de gérer les mouvements de foule. Cependant, nous entendions les hurlements des moteurs d'avions qui piquaient sur la ville de Tours et particulièrement sur la gare ferroviaire pour bombarder les convois militaires et détruire les voies de chemin de fer. »

Association "Pour la mémoire d'Achères"

20, rue du 8-Mai (porte 12) et 8, rue Deschamps-Guérin, Achères.

Le Clos Vaillant

Angle rue Léon Michel et avenue Lénine

Votre nouvelle résidence
de standing sécurisée
au cœur d'Achères

WEEK-END SPÉCIAL ACHÉROIS
LES 23 ET 24 MAI 2015

De 10h à 19h

DÉCOUVREZ CE PROGRAMME EN AVANT-PREMIÈRE
et bénéficiez des meilleurs choix d'appartements
à des prix de lancement !

RENDEZ-VOUS DANS NOTRE ESPACE DE VENTE :
Place du marché (angle avenue de Poissy et rue Carnot) - 78260 ACHÈRES

Les plus belles pages de la vie
s'écrivent **avec Diagonale**

Diagonale
PROMOTEUR ET CONSTRUCTEUR

www.diagonale.fr
01 85 73 27 70

Document non contractuel - Illustration laissée à la libre interprétation de l'artiste - Architecte : GEPA Architectes - Conception et réalisation : Illusion